

Zeitschrift:	Bulletin d'information : études et documents / Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (1965)
Heft:	4
Rubrik:	Le Musée Jean-Jacques Rousseau à Môtiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MUSEE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A MOTIERS

Une société s'est constituée en automne 1957 pour la création d'un musée dans la maison historique où le philosophe a passé trois ans, il y a deux cents ans. De nombreux encouragements étaient venus du conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, du professeur Pittard, de Mme Noëlle Roger, de la *Lutte syndicale*, etc. Le comité s'est constitué le 13 novembre 1957 et depuis cette date, M. Francis Loup a exercé avec dévouement les fonctions de président, administrateur, concierge du musée, etc. Il n'a jamais économisé son temps et sa peine pour faire visiter l'humble demeure et le mobilier encore plus modeste.

Les interventions du notaire Chable, du journaliste Gaston Rub, une brillante conférence de M. Henri Guillemin ont relancé l'intérêt du public. Ce sont MM. Léo DuPasquier et Pierre-Auguste Leuba qui ont trouvé la solution du problème : l'achat de la maison historique par une société immobilière dépendant de la Chambre d'assurance immobilière. Il devenait possible d'installer à demeure le musée qui n'avait joui jusqu'alors que d'une location précaire.

Tout semblait en ordre, quand le mode de réfection du bâtiment principal, en bordure de la rue principale de Môtiers, vint soulever une intense émotion. La disparition des crépis laissait apparents des moellons irréguliers, sur lesquels tranchaient des chevrons éclatants, peints sur les volets.

La société du musée a alerté l'opinion et convoqué une assemblée générale le 4 février 1965, à l'Hôtel des six Communes. Un nombreux auditoire a suivi des débats très vivants, voire passionnés, qui ont abouti à une résolution signée presqu'unaniment, en vue de la nomination d'experts « au sujet des mesures à prendre pour concilier le « respect dû à la mémoire du philosophe et les souvenirs historiques avec les intérêts de la Société Camerino S. A. ».

Cet appel a été entendu ; M. Edmond Calame, architecte, nommé en qualité d'expert, a amené une restauration plus sobre et plus convenable du bâtiment où est installé le musée.

Qu'il nous soit permis de remercier pour leurs interventions le président de la Société d'histoire, M. Jean Courvoisier, les professeurs Klausen, Steudler et Humbert, du Val-de-Travers, et particulièrement Mlle Claire Rosselet, notre présidente, qui a pris une part très importante aux débats.

Une seconde assemblée générale du 24 juin 1965, moins bien revêtue, pour cause de beau temps, a pu prendre acte que tout ce qui était outrancier serait supprimé ou atténué à la limite du possible. C'est ainsi qu'une crise violente a provoqué une réaction salutaire, tout à l'avantage du but recherché : mettre à la disposition du public, et surtout des amis proches et lointains de Jean-Jacques, les locaux mêmes où il a habité à Môtiers il y a deux siècles.

J. P. FARNY.